

que l'estomac, le cerveau et le cœur sont les principaux centres d'où partent le sentiment et le mouvement, et où ils reviennent après avoir circulé; que toutes les fois qu'un organe agit, soit pour exécuter ses fonctions propres, soit autrement, il influe sur les autres organes, soit en leur donnant de l'activité, soit en leur en soustrayant; que la condition de cette influence est la propagation des mouvements excités en un point, au moyen de la continuité des fibres intermédiaires; que le tissu cellulaire est un des moyens d'union auxquels il faut attribuer le principal rôle dans cette transmission des ébranlements; que les organes homologues ne présentent pas le même degré d'activité chez tous les individus bien portants, et que les divers tempéraments s'expliquent par les différences qui s'observent dans la proportion de leur énergie; que la maladie, quand elle ne dépend pas d'un vice anatomique, est l'effet d'une altération vicieuse de l'action d'un organe; que les altérations morbifiques se réduisent toutes à l'augmentation et à l'affaiblissement excessif du mouvement et du sentiment; que ces aberrations de l'énergie naturelle ne sont pas des états absolument stagnants, mais présentent une marche, un progrès régulier, par lequel elles tendent à certaines solutions déterminées; que la thérapeutique consiste à hâter, par divers moyens appropriés, la terminaison ou solution naturelle de la maladie, quand on peut juger, d'après des observations antérieures, que la tendance est favorable; qu'en outre, on peut quelquefois, par des moyens violents, suspendre, ébranler une maladie dont on redoute la crise naturelle, mais que ces tentatives sont toujours très-dangereuses.

Il importait de signaler les caractères principaux des quatre grandes doctrines que Barthez avait trouvées se disputant et se partageant les esprits, et d'insister en particulier sur le vitalisme de Bordeu, afin de mettre dans tout son jour l'originalité du système *barthésien*. Abordons, maintenant, l'examen de ce système, et d'abord voyons les principes de *méthodologie* qui lui servent de fondement. Ces principes, que Barthez pose dans un *discours préliminaire*, sont les suivants :

1^o La philosophie naturelle a pour objet la recherche des causes des phénomènes de la nature, mais seulement en tant qu'elles peuvent être connues d'après l'expérience.

2^o On entend par *cause* ce qui fait que tel phénomène vient toujours à la suite de tel autre, ou ce dont l'action rend nécessaire cette succession, qui est d'ailleurs *supposée* constante. Il ne paraît pas qu'aucune action corporelle, ni aucune action de l'âme sur ses propres facultés puisse nous faire concevoir ce rapport nécessaire de succession d'un phénomène à un autre, qui constitue l'idée de causalité. Mais quand la succession d'un phénomène à un autre est constante, l'esprit humain qui l'observe assidue, et qui souvent peut même la prévoir, est porté à croire que ces phénomènes se succèdent parce qu'ils sont enchaînés l'un avec l'autre; de la succession qu'il a vue constante, il infère la succession nécessaire. L'imagination, qui voit tous les changements comme dépendant d'une action ou d'un mouvement, rapporte cette liaison intime à l'idée d'un pouvoir nécessaire, qui réside et qui agit pour produire le phénomène immédiatement suivant. L'idée de cette puissance est donc une *fiction* de l'imagination. Mais l'esprit humain donne à cette puissance, dont l'idée est indéterminée, le nom de *cause*. A force de voir comme constante la signification de ce mot de convention, dont il fait un usage perpétuel, il est enfin entraîné à croire que l'idée même que ce mot désigne a de la réalité.

3^o L'expérience ne nous apprend rien sur l'essence des causes qui produisent les phénomènes; elle nous apprend seulement l'ordre dans lequel un phénomène succède à un autre, et les lois que le premier suit dans la production du second. Quand une boule, frappée par un ressort qui se détend, reçoit une impulsion qui lui fait parcourir un trajet, l'observation attentive du fait ne m'apprend rien sur l'essence de la cause motrice; elle ne m'instruit que des conditions de la succession de ces deux phénomènes; par exemple, de la nécessité de la courbure du ressort, de la proportion qui existe entre le degré de cette courbure et l'intensité de l'impulsion.

4^o Les causes ne nous étant connues que par les lois que découvre l'expérience, le nom de *causes expérimentales* doit leur être appliqué, afin de bien marquer le sens dans lequel on se renferme lorsqu'on emploie le mot *cause*. On peut leur donner aussi les noms synonymes et pareillement indéterminés de *principe*, de *puissance*, de *force*, de *faculté*, etc. Il est utile et commode de spécifier chaque cause expérimentale par un nom qui ne préjuge rien sur son essence, mais qui ait une signification simplement conventionnelle ou qui fasse allusion à ses effets.

5^o La détermination des lois d'une force étant faite, on les compare avec les lois suivant lesquelles s'exécutent les phénomènes les plus analogues à celui qui a été l'occasion de cette recherche : si elles se trouvent rigoureusement identiques, on doit regarder tous ces phénomènes comme étant de la même nature, c'est-à-dire comme des effets d'une

même cause. Leurs causes respectives sont en effet indiscernables pour nous. Ainsi, les lois de la pesanteur une fois fixées, Newton a dû reconnaître la même force comme une des causes qui meuvent les astres, en découvrant les rapports des lois que suivent les graves, en tombant, avec celles des mouvements des planètes.

6^o Mais des phénomènes qui auraient quelque ressemblance, sans suivre les mêmes lois dans leur exécution, doivent être rapportés à des causes ou facultés différentes; à plus forte raison doit-on distinguer les causes de ceux qui n'ont rien de commun entre eux.

7^o La détermination du nombre des forces de la nature ne doit jamais être considérée comme définitive, puisque de nouvelles découvertes peuvent en diminuer le nombre, en faisant rentrer deux ou plusieurs ordres de faits, que l'on avait séparés d'après un premier coup d'œil, sous le domaine de la même force, et en montrant que les différences d'après lesquelles on avait fait la séparation dépendent de circonstances accessoires qui modifient cette faculté.

8^o Si l'on a procédé avec sévérité en se conformant exactement aux règles de la méthode, il ne doit jamais arriver qu'on ait à augmenter le nombre des forces pour classer des faits déjà réunis dans une même classe. Ce serait une preuve qu'on en aurait réuni d'essentiellement différents, ce qui serait une infraction au précepte. Il faut se tenir en garde contre l'envie que l'amour-propre inspire à presque tous les hommes, de réunir des faits disparates, afin de diminuer le nombre des forces ou causes expérimentales. Cette réduction n'est utile que lorsqu'on peut démontrer la concordance des faits associés.

9^o Les anciens ont eu trop de facilité à multiplier, dans l'étude de la nature, le nombre des causes expérimentales. Ils ont introduit souvent une cause ou faculté nouvelle pour rendre raison de phénomènes qu'ils auraient pu expliquer par leur analogie avec d'autres, phénomènes dépendant des facultés qu'ils avaient déjà admises. Les modernes ont porté trop loin leurs préjugés sur l'imperfection de la philosophie ancienne. Elle n'est pas répréhensible pour avoir établi des causes ou des facultés occultes; mais elle l'est pour n'avoir pas limité le nombre de ces facultés d'après l'état présent des connaissances positives sur les résultats des faits. La plupart des modernes sont tombés dans un défaut opposé en réduisant, dans les sciences naturelles, le nombre des causes expérimentales fort au-dessous de celui qu'indique l'observation. C'est ainsi que quelques-uns d'entre eux ont voulu rapporter toutes les forces motrices des corps à la seule force de communication du mouvement par l'impulsion.

Nous venons de voir les bases sur lesquelles Barthez élève l'édifice de la science de l'homme. Passons à l'édifice lui-même.

En examinant tout ce qui se passe dans un corps vivant, Barthez voit un certain nombre d'actes élémentaires dans lesquels tous les autres se résolvent : ce sont des sensations, des mouvements, des transmissions des substances étrangères en celles des corps, des générations et des régénérations, etc. Ces phénomènes diffèrent trop de ceux que la physique considère, pour qu'il ne faille pas les rapporter à des causes différentes de celles de ces derniers; de là découle, suivant la philosophie exposée plus haut, la nécessité : 1^o de les attribuer à des principes d'action, à des forces ou à des facultés particulières, d'une nature inconnue, qui se trouvent dans le corps vivant; 2^o de désigner ces facultés par des noms qui rappellent seulement les phénomènes qu'elles produisent, tels que force sensitive, motrice, assimilatrice, plastique, etc.; 3^o d'assigner, d'après l'examen approfondi de tous les faits connus, les lois suivant lesquelles s'exécutent les actes relatifs à chacune de ces facultés. Nous voilà sortis du mécanisme; mais rien jusqu'ici ne nous empêche de nous arrêter au vitalisme de Haller ou au vitalisme de Bordeu, c'est-à-dire de considérer les phénomènes vitaux comme dérivant soit de plusieurs forces vitales distinctes, soit d'une seule force vitale possédée en commun par plusieurs individualités organiquement associées.

Barthez ne nous le permet pas. Deux considérations, suivant lui, s'élèvent et contre la pluralité essentielle des forces vitales, et contre l'idée d'une république d'organes conçus comme des individus animés de la même force et se communiquant mutuellement cette force selon leurs besoins respectifs. D'abord il est facile de voir que, dans les diverses combinaisons des phénomènes vitaux qui constituent une fonction ou une maladie, ces actes élémentaires, qui ont entre eux une sorte de dépendance, ne sont pas liés les uns aux autres d'une manière constante et nécessaire. Ainsi les actes élémentaires successifs qui constituent la nutrition, tels que l'appétit spécial, les mouvements instinctifs nécessaires pour introduire dans le corps ce qui peut le satisfaire, la digestion, la distribution de la matière alibile, l'élection que fait chaque partie des éléments qui lui conviennent et de la quantité proportionnée à ses besoins, la conservation des formes malgré les décompositions et les recompositions journalières, tous ces actes sont tellement adaptés à une fin, ils sont si diffé-

remment modifiés selon les besoins accidentels, il est si impossible d'apercevoir dans leur filiation rien qui ressemble aux effets d'une réaction irritative, qu'on ne saurait les considérer comme enchaînés par une loi invariable analogue à celles qui lient les phénomènes mécaniques. En second lieu, les diverses parties du corps sont associées dans leurs fonctions et dans leurs souffrances, de telle sorte qu'il est impossible d'expliquer cette association par la communication réciproque de leurs propriétés. Ainsi, plusieurs organes éloignés sans qu'aucune connexion anatomique particulière les unisse, et sans que les uns puissent exercer sur les autres aucune excitation proprement dite, entrent en action simultanément et successivement pour accomplir une fonction automatique, par exemple, l'éternuement, avec un ordre imperturbable et parfaitement approprié au but; d'autres, aussi étrangers l'un à l'autre, en apparence, et anatomiquement parlant, souffrent ensemble ou se soulagent alternativement dans leurs affections. De ces considérations, Barthez conclut, contre Haller, que la sensibilité, la force motrice, etc., ne sont pas des forces primitives, élémentaires, indépendantes, mais qu'elles dérivent d'un principe unique; contre Bordeu, que les organes sont soumis passivement à cet agent unique, dont ils ne font qu'exécuter les ordres, et qu'on doit les comparer, non aux citoyens d'une république, mais aux sujets d'une monarchie.

Soit, disent les partisans de Stahl, il faut reconnaître dans le système physiologique un principe d'unité, d'individualité; mais ce principe d'unité n'est autre que l'âme; il ne faut pas multiplier les causes sans nécessité. Il ne faut pas les réduire sans y être autorisé par les règles de la philosophie naturelle, répond Barthez. Or, entre l'individualité vitale et celle de notre être moral, il y a cette différence essentielle, que nous avons conscience de cette dernière, tandis que l'autre est étrangère au sens intime. Il faut donc distinguer l'unité physiologique de celle de conscience, et en désigner le principe par un nom différent de celui dont on se sert pour exprimer l'être pensant. A la cause de l'unité physiologique, Barthez donne le nom de *principe vital*; c'est d'ailleurs au sens de cette dénomination qu'il attache de l'importance, non à cette dénomination elle-même. Le principe vital est, dans l'économie, le principe du mouvement, du sentiment, de l'assimilation, comme l'âme pensante est le principe du jugement, du raisonnement, de l'imagination et de la réflexion. Les forces motrice, sensitive, assimilatrice, ne sont que des modes d'action du principe vital. Étudier les lois de la force motrice, c'est considérer le principe vital en tant qu'il imprime des mouvements à quelque organe; étudier les lois de la force assimilatrice, c'est considérer le principe vital en tant qu'il transforme en la substance du corps celle des matières qui ont servi d'aliment.

Mais quelle idée doit-on se faire du principe vital? Quelle est la nature de ce principe? Barthez déclare cette question insoluble : « J'observe avant tout, dit-il, qu'il est inutile de discuter si le principe vital est ou n'est pas une substance, parce qu'il me paraît impossible de donner un sens clair au mot *substance*. » Le principe vital est une valeur inconnue, *x* ou *y*. On peut, à volonté, voir dans l'*x* principe vital, un être distinct ou une modalité de la substance organisée; il est indifférent, en philosophie médicale, de professer l'une ou l'autre opinion. « Il ne m'importe, dit Barthez, qu'on attribue ou qu'on refuse une existence particulière et propre à cet être que j'appelle principe vital. » Ce qui importe, c'est : qu'il soit conçu par des idées distinctes de celles qu'on a des attributs du corps et de l'âme. « Qu'on pèse ces paroles, dit M. Lordat; Barthez ne prononce pas que la cause de la vie est distincte du corps et de l'âme, mais que nous devons l'étudier séparément et d'une manière immédiate, en nous servant pour cela de notre pouvoir d'abstraire; parce que, si elle est une modalité qui provienne de l'organisation, le mode d'arrangement des molécules pour produire ces effets échappe à nos conceptions, et que si les phénomènes physiologiques dépendent de l'âme, cet être agit ici par des lois fort différentes de celles qu'il suit dans l'exercice des fonctions intellectuelles; d'où il résulte que ni la connaissance des propriétés sensibles de la matière, ni celle des attributs de l'âme en tant qu'elle pense, ne nous sont d'aucune utilité pour découvrir les lois de la cause de la vie... Ainsi, on peut être *barthésien* tout en étant matérialiste, spiritualiste, animiste. Le matérialiste, à qui il plaît de croire que l'unité morale est le résultat de l'arrangement de la matière, aura bien plus de facilité à se figurer que cet arrangement peut produire une unité d'un autre ordre; le spiritualiste supposera une âme sensitive substantielle; l'animiste croira que l'âme pensante exécutée à son insu, mais par des lois particulières, les fonctions vitales. »

A plusieurs reprises Barthez avertit qu'en personnifiant le principe vital, il n'entend rien préjuger sur sa nature; il professe à cet égard le scepticisme. « Il se peut sans doute, dit-il, que, d'après une loi générale établie par l'auteur de la nature, une faculté vitale, douée de forces motrices et sensibles, *survienne nécessairement* (et d'une manière indéfinissable) à la combinaison de matière dont chaque corps

animal est formé, et que cette faculté renferme la raison suffisante des suites de mouvements qui sont nécessaires à la vie de l'animal dans toute sa durée; mais il peut être aussi que Dieu unisse, à la combinaison de matière disposée pour la formation de chaque animal, un principe de vie qui subsiste par lui-même et qui diffère dans l'homme de l'âme pensante... Je crois devoir répéter qu'il est possible que le principe vital ne soit qu'une faculté innée ou qui advient au corps animal, et qui y produit et dirige, suivant des lois primordiales, toutes les chaînes de mouvements spontanés dont ce corps est susceptible. Un art divin peut faire que, dans un système de matière, les mouvements automatiques de chaque partie concourent à la formation et à la réparation du tout... Je personnifie le principe vital pour pouvoir en parler d'une manière plus commode. Cependant, comme je ne veux lui attribuer que ce qui *résulte immédiatement de l'expérience*, rien n'empêchera que, dans mes expressions qui présenteront ce principe comme un être distinct et existant par lui-même, on ne substitue la notion abstraite qu'on peut s'en faire comme d'une simple faculté vitale du corps humain, qui nous est inconnue dans son essence, mais qui est douée de forces motrices et sensibles. » On doit remarquer que le scepticisme systématique de Barthez sur la nature du principe vital est la conséquence logique de la méthode qu'il préconise en philosophie naturelle; cette méthode ne lui permet pas de dépasser la sphère de l'expérience, de connaître autre chose que des *causes expérimentales*; toute cause, d'après cette méthode, est occulte par son essence, manifeste par ses lois d'action; la pensée doit s'interdire toute recherche, toute spéculation sur l'essence des causes; elle ne doit s'occuper que des lois qu'elles suivent en se manifestant.

II. — PHYSIOLOGIE, PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE BARTHÉSIENNES. Toute la physiologie de Barthez sort de ce principe que les forces motrice, sensitive, plastique, etc., ne sont que des modes d'action d'une cause unique. Barthez applique successivement ce principe à la sensibilité, à la motricité, à la chaleur vitale, aux sympathies.

Barthez prend le mot *sensibilité* dans un sens moins étendu que l'école de Bordeu, moins restreint que l'école de Haller. L'école de Bordeu rapportait à la sensibilité tous les mouvements, toutes les mutations de substances, tous les actes plastiques, en un mot tous les phénomènes de la vie, absolument comme Condillac faisait dériver toutes les opérations mentales de la sensation. Elle établissait un rapport, un lien nécessaire d'une part entre le sentiment et l'excitation qui le produit, ce qui faisait de la sensibilité une modification purement passive; d'autre part, entre l'impulsion et la réaction qui lui succède, ce qui faisait de la sensibilité le point de départ et la source de tous les phénomènes vitaux. Pour Barthez, la sensibilité est un attribut du principe vital, mais non l'unique attribut de ce principe; le principe vital est sensitif, moteur, assimilateur, etc.; il n'est pas moteur, assimilateur, parce qu'il est sensitif. De plus, il est actif, non passif, dans la sensibilité; il perçoit les impressions faites sur le corps, et cette perception vitale se manifeste par les phénomènes de réaction, mais les impressions ne sont pas toujours, ne sont pas nécessairement suivies de perception et de réaction. La perception vitale des impressions suppose, dans le principe sentant, un état analogue à celui que nous appelons *attention* quand il s'agit de l'âme. « La sensibilité, dit Barthez, est une force active, en ce sens qu'elle est une cause inhérente à l'animal des phénomènes du sentiment; que les effets en sont spontanés, et qu'elle survient à l'occasion des organes, mais non pas d'une manière nécessaire. C'est par une suite des idées matérielles et grossières dont l'esprit humain a peine à se dépoiler, qu'on a cru communément que la sensibilité est une modification passive, et que tout sentiment doit être produit dans les organes du corps vivant par un effet nécessaire des impressions que reçoivent ces organes. *L'idée du sentiment n'a rien de commun avec l'idée du mouvement*; et, par conséquent, il est impossible de concevoir comment des ébranlements quelconques, communiqués à un organe quelconque par des corps qui lui sont extérieurs, peuvent donner à cet organe la faculté de sentir... Ce n'est pas la sensibilité qui est le principe de vie dans l'homme et dans les animaux. C'est sans aucun fondement qu'on affirme que les mouvements du cœur, ceux de la respiration après la naissance, etc., sont toujours le produit des impressions que la sensibilité reçoit de causes irritantes... Le préjugé seul peut avoir persuadé, d'après ce qu'on voit communément dans les phénomènes de l'irritabilité des muscles, que les opérations de la faculté motrice des organes ne sont jamais spontanées et imprimées directement par le principe vital, et doivent toujours être déterminées par des causes qui affectent la sensibilité. » On remarquera cette affirmation de Barthez, qui est aussi celle de Condillac, que le sentiment et le mouvement sont deux faits, deux idées irréductibles, que le sentiment naît à l'occasion des ébranlements communiqués aux organes, mais qu'il ne dérive pas par transformation de ces ébranlements. Barthez et Condillac